

Ref : CA2016/116

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROJET DE PARTENARIAT AVEC
LA DRAC NOUVELLE-AQUITAINE POUR LA MISE EN PLACE D'UN OPEN LAB
DANS LE CADRE DU PROJET UBIC**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 novembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la délibération du 25 septembre 2015 par laquelle le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne a approuvé le rattachement à cette dernière de la cellule de transfert UBIC ainsi que les modalités de son financement,

➤ Entendu l'exposé de Mme Devel, chargée de mission UBIC,

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **APPROUVE le projet de partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour la mise en place d'un Open Lab dans le cadre du projet UBIC, tel que présenté en document ci-joint à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 25 novembre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/12/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 01/12/2016